



Ceder bail commercial 3/6/9 avant terme

Par **dabl**, le **28/11/2014** à **18:14**

Bonjour,

j aurais besoin qu'on me renseigne, voila plus de 3 ans que j'ai mon sarl je suis gerant majoritaire et je loue un local, je souhaite arreter mon activité donc fermer la sarl j'ai trouvé un acheteur pour mon materiel uniquement par le fond de commerce et l acheteur souhaite également récupérer le local et la ou sa bloque c'est l agence à qui je loue elle ne veux rien savoir elle ne veux pas re faire un bail au nouveau locataire elle me dit que je reste garant du nouveau locataire jusqu'a la fin du bail mais si demain mon sarl est fermée et que le nouveau locataire ne paye pas les loyer l agence peut t elle se retourner directement vers moi meme si mon sarl est fermée que dois je faire ? merci d avance.(ps: le bail est au noms de mon sarl mais c'est noté que moi je represente)

Par **bail-commercial.fr**, le **05/12/2014** à **17:30**

Bonjour,

si vous désirez vendre votre droit au bail l'agence ne peut pas vous en empêcher !
Il y a 2 possibilités : avenant au bail pour changement de locataire avec accord du propriétaire et/ou refaire un bail neuf.

En tout cas prenez contact avec votre bailleur.

Une autre possibilité vous mettre en liquidation; le bail sera résilier d'office

A defaut, bien regarder que la nouvelle activité de votre repreneur soit autorisée dans le bail (destination des lieux)